

Les Sentiers de l'Estrie inc.

5182, Boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 1H4
Télé. : (819) 864-6314 télécopie : (819) 864-1864
Courriel : marche@lessentiersdelestrie.qc.ca

« En marche depuis 40 ans! »

« Entre les branches »

BULLETIN ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION **des Sentiers de l'Estrie du mois de mars 2010**

Nous procédons à ces **communications électroniques** avec nos membres dans un souci de développement durable.

Votre adresse est intégrée à la liste d'envoi des *Sentiers de l'Estrie*; vous pouvez ainsi recevoir mensuellement l'information de dernière heure sur l'état des sentiers, les activités à venir, etc.

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de cette liste d'adresses, transmettez-nous un message dans ce sens à marche@lessentiersdelestrie.qc.ca . Merci.



Quels sont les avantages financiers d'être membre des Sentiers de l'Estrie? **Surtout, profitez de vos rabais et visitez également nos membres hébergement affichés sur** **notre site Internet dans la section Partenaires, Hébergement et refuges**

Atmosphère de Sherbrooke	10 % sur prix régulier
Momo Sports de Sherbrooke et Granby	10 % sur prix suggéré
Bivouac de Granby	10 % sur bottes et vêtements
Boutique Le Coureur de Sherbrooke	10 % sur prix régulier
Boutique Courir de Longueuil et Montréal	10 % sur prix régulier
Sports Expert de Sherbrooke	10 % sur matériel de randonnée
La Vallée Heureuse du mont Élan de Westbury	10% sur hébergement
Boutique Le Sentier de Granby	10 % sur prix régulier
Coopérative Conservation Développement Nature	20 % sur hébergement
Atmosphère et Intersport de Bromont	10 % sur matériel de randonnée
Auberge du Joli Vent	5 % sur Hébergement
SPA des chutes de Bolton	10 % applicable sur tous nos services incluant la massothérapie, l'accès aux bains et l'hébergement

Vérifiez régulièrement notre programmation d'activités sur notre site Internet : des changements surviennent occasionnellement et le calendrier Web est toujours mis à jour !

En manchette ce mois-ci :

1. Boîte d'auto-perception
2. Chiens à proximité des boisés : LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT ÊTRE VIGILANTS
3. Les Mardis Actifs
4. Les bénévoles du mois
5. Une année de plus
6. Le truc de l'accompagnateur
7. Quelques chiffres qui parlent de nous!
8. Grouille ou rouille : une randonnée au bénéfice de la société d'Arthrite
9. Distribution de notre dépliant d'affiliation 2010
10. Nouveaux membres admis au conseil d'administration des SE
11. Sortie annuelle à la cabane à sucre

Soyez informés sur la randonnée au Québec !

Vous pourriez être membre de la **Fédération Québécoise de la Marche (FQM)** : 20% de rabais sur l'affiliation pour les membres des SE. Celle-ci offre divers avantages, escomptes et l'abonnement à la revue trimestrielle **Marche-Randonnée**, pour mieux préparer vos randonnées ou expéditions! Consultez le site www.fqmarche.qc.ca

1-Boîte d'auto-perception

À diverses entrées de notre sentier, il y a des boîtes d'auto-perception. Elles sont noires et disposent d'une fente pour que les randonneurs non-membres puissent y déposer une contribution volontaire en argent à l'entretien de notre sentier. Voici en substance le texte qu'ils peuvent y lire:

DROITS D'ACCÈS

Pour avoir accès à ce sentier, il faut être membre des Sentiers de l'Etrie inc. Toutefois, pour cette fois-ci, vous pouvez y accéder en payant un droit de passage pour la journée. Entretenu par des bénévoles pour votre bon plaisir, ce sentier traverse des terres privées pour lesquelles des droits de passage ont été signés avec les propriétaires et créent la nécessité d'être membre pour y accéder.

Montant demandé : 5,00 \$ par adulte (gratuit pour les enfants)

Donc, chers membres, si vous avez des invités et si le temps vous manque pour leur procurer un permis journalier, ces boîtes d'auto-perception sont disponibles à cet effet. Merci de votre collaboration.

2-Chiens à proximité des boisés : LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT ÊTRE VIGILANTS

QUÉBEC, le 4 févr. /CNW Telbec/ - Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune rappelle à la population qu'il est interdit de laisser errer un chien dans un endroit où l'on trouve

du gros gibier. Ainsi, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune permet à un agent de protection de la faune d'abattre sur-le-champ tout chien errant dans un tel endroit, en plus d'imposer à son propriétaire ou à son gardien une amende d'au moins 250\$ et d'au plus 750\$ pour une première infraction. Il faut souligner qu'un chien au tempérament doux, laissé sans surveillance, peut devenir un prédateur dangereux lorsqu'il vagabonde et il peut constituer une menace sérieuse pour la faune, notamment pour le cerf de Virginie. Ce dernier est en effet particulièrement vulnérable l'hiver, et ce, en raison du froid, de l'épaisseur de la neige, du manque de nourriture et de l'épuisement de ses réserves de graisse. Poursuivi et traqué par des chiens errants, le cerf de Virginie prendra des risques souvent fatals, tels que plonger dans l'eau glacée, s'élancer sur la surface glissante d'un lac ou s'enfoncer dans la neige hors des sentiers. Indépendamment de la durée des poursuites, celles-ci mèneront souvent le cerf de Virginie à mourir d'épuisement.

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune demande la collaboration des propriétaires de chiens et de la population en général. Si vous apercevez un ou des chiens à des endroits où il y a présence de gros gibier, communiquez avec le service S.O.S. Braconnage, au 1 800 463-2191 ou au bureau de la protection de la faune le plus près.

www.mrnf.gouv.qc.ca/nousjoindre/nousjoindre-faune.jsp

3- Les Mardis Actifs

Voici notre prochaine activité:

Mardi 9 mars, Parc Lucien Blanchard de Sherbrooke : Ornithologie.
Inscription sur place 8h30.

<http://sites.google.com/site/mardisactifs/>

4- Les bénévoles du mois

En offrant de leur temps par des activités bénévoles, merci... à **Claude Bouchard, Rita Filiatrault, Marc Jacques Gosselin, Colette Noël, Nicole Beaulieu, Jean-Marie Croteau, Pierre Leduc, Lyne Henripin, Liette Labrie, Dorothée Beaudoin et Pierre Desrochers.**

Merci à **Pierre Leduc**, qui est venu faire du P.R. à notre kiosque au Carrefour de l'engagement étudiant à l'Université de Sherbrooke le 16 février dernier.

Vous pouvez contribuer de diverses façons, que ce soit pour l'entretien des sentiers, des travaux de menuiserie, l'organisation d'événements, la traduction, etc. Nous vous invitons à vous inscrire sur notre liste de bénévoles en faisant parvenir un courriel pour nous indiquer vos champs d'intérêt.

marche@lessentiersdelestrie.qc.ca

5- Une année de plus

Joyeux anniversaire à **François Tôth, James Knutson, Lili Trachy, Georges Nantel, Rita Filiatrault, Yolande Lanari, Jean-François Hamel, Claude Bouchard, Jasmin Caplette, Jean-Pierre Cambron et François Dumouchel.**

Vous avez un anniversaire à souligner? Faites-le-nous savoir au 819-864-6314 ou par courriel : marche@lessentiersdelestrie.qc.ca

6-Le truc de l'accompagnateur

Gardez votre sac de couchage au sec en doublant son sac de transport d'un sac à poubelle. Tenez fermement les bords du sac à poubelle et du sac de transport pendant que vous y mettez votre sac de couchage. Faites sortir l'air du sac en pastique, tordez le haut du sac pour le fermer et glissez la torsade le long du sac de couchage dans le sac de transport.

7-Quelques chiffres qui parlent de nous!

Chanceux sont les randonneurs qui depuis le mois de novembre dernier ont traversé la zone East Angus et la magnifique passerelle du ruisseau Big Hollow.

Sachez, chers randonneurs que ce pont a requis 40 jours de travail et 6117\$ de matériaux.

8-Grouille ou rouille : une randonnée au bénéfice de la société d'Arthrite

<http://arthritis.akaraisin.com/Common/Event/Home.aspx?seid=2958&mid=8>

La seconde édition de la randonnée aux flambeaux que nous organisons pour la Société d'Arthrite a été tout un succès!

En effet, 16 bénévoles des SE ont déployé 80 heures de travaux techniques logistiques.

Voici en bref de quoi se sont occupé : **Pierre Leduc, Jean-Marie Croteau, Maryse Langlais, Anne-Lise Gibbon, Pierre Leblanc, Jean-Guy Coutu, Lyne Ménard, Marie Germaine Guimar, Hélène Lebrun, Louise Galarneau, Claude Gingras, Jacinthe Caron, Manon Côté, Robert Bourgeault, Francis Faucher, Laurence Prél.**

Samedi, de 14h30 à 17h : poser le balisage, la signalisation et les 200 flambeaux sur 6 km de sentiers formant 2 boucles.

Samedi, de 18h15 à 19h30 : prêter les 75 paires de raquettes. Merci à l'école Du Phare, Asmosphère Sherbrooke et au Parc National du Mont Orford pour ces raquettes prêtées.

Samedi, de 19h15 à 21h30 : allumer les 200 flambeaux puis recueillir les raquettes au retour des randonneurs.

Samedi, de 19h45 à 21h30 : accompagner les groupes de randonneurs sur les parcours de 3,4 et 6 km. 188 randonneurs furent ainsi encadrer par nos bénévoles.

Dimanche matin, de 7h à 8h30 : Ramasser le balisage, la signalisation et les 200 flambeaux sur 6 km de sentiers.

En tout, 175 randonneurs se sont donné rendez-vous cette année sur les pentes des monts Bellevue et J.S. Bourque de Sherbrooke.

Chapeau à tous les bénévoles des SE et à l'an prochain!

9- Distribution de notre dépliant d'affiliation 2010.

Savez-vous comment se distribuent, partout dans le sud du Québec, nos 8000 formulaires d'affiliation en de très nombreux points de chute, dont toutes les entrées du SE?

Ce travail est fait par une formidable équipe constituée de : **Ginette Breton, Norbert Haensel, Roland Audren, François Mercier, Rita Filiatrault, Christiane Préfontaine, Joane Roy, Louise Turcotte, Jean Turgeon, Jean-Marie Croteau, Georges Lalonde, Marie Germaine Guiomar, Céline Bazinet, Lisette Dumas, Lucien Legault et François Xavier Regnault.**

Ils visitent en janvier, en mai et en août **200** points de chute qu'ils approvisionnent de nos dépliants.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour distribuer ainsi nos dépliants d'affiliation dans les villes et régions suivantes : Montréal, Drummondville, Victoriaville, Bromont et Farnham.

Merci à tous ces bénévoles si essentiels à la promotion de nos activités.

10.Nouveaux membres admis au conseil d'administration des SE.

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres qui ont offert en février leur disponibilité et leur grand intérêt à participer aux travaux de notre conseil d'administration. Il s'agit de Matthew Cleary de Sherbrooke et de Daniel Berthiaume MBA de Montréal. Daniel Berthiaume, administrateur de carrière, est ainsi devenu notre trésorier.

11-Sortie annuelle à la cabane à sucre

Dimanche le 28 mars 2010
Cabane à sucre «**Au bec sucré**»
5677, ch. de l'Aéroport, Valcourt

Horaire : Randonnée

- 8h00** Rassemblement pour co-voiturage au Tim Horton du Boul.de Portland.
- 8h30** Rassemblement au stationnement La Rouche, route 222
pour une petite randonnée en boucle au refuge de la paroi La Rouche.
- 11h00** Repas traditionnel à la cabane à sucre suivi de la tire sur neige.

Coût de participation : \$20,00 / **Adulte** \$12.00 / **6 À 12 ANS** \$7.00 / **Enfants**

Réservez vos places dès maintenant au (819) 864-6314
Payable d'avance par téléphone avec carte de crédit.

Le comité bénévole du bulletin « Entre les Branches »

Rédacteur : Jean-Marie Croteau
Assistante à la rédaction : Isabelle Rheault
Mise en page Web : Gilles Turgeon
Louise Tremblay et Hélène Tremblay : publipostage.